



# Travail et Travailler

Pascal BEGUIN, Jeanne ROBERT & Constance RUIZ

Comme l'indique l'étymologie, l'ergonomie a pour objet le travail (*érgon* « travail », *nómos* « loi »). Une partie de l'ergonomie (dite *du produit*) s'intéresse moins au travail qu'aux objets techniques de la vie quotidienne. Mais lorsque ces objets techniques sont mobilisés à des fins productives, les questions de travail sont incontournables.

Pour autant, cette notion de sens commun qu'est le travail n'est pas dépourvue d'ambiguïtés. Entre les hommes et les femmes qui vont au *travail* pour gagner leur vie, et le boulanger qui *travaille* la pâte à pain destinée à la consommation humaine, on voit bien qu'on n'évoque pas la même chose. D'un côté le *travail* comme régime productif historiquement construit. De l'autre le *travailler* comme action humaine finalisée.

Ces deux acceptions sont souvent présentées comme exclusives. On les appréhendera comme des pôles en tension. Les contradictions entre les formes socio-historiques actuelles du *travail* et les enjeux anthropologiques du *travailler* sont une question centrale de l'ergonomie.

## **Le travail contemporain comme construction socio-historique**

Les formes actuelles de travail relèvent d'une construction socio-historique, qui a débutée à l'époque pré-moderne et qui est aujourd'hui répandue sur une large partie de la planète du fait de l'hégémonie du système capitaliste.

Dès le 16<sup>ème</sup> siècle le travail perd la dimension « spirituelle » qu'il semblait avoir antérieurement, pour apparaître comme un vecteur d'enrichissement et d'ordre social (du fait des ressources qu'il confère aux puissants). C'est ainsi qu'en économie, J. Locke considérera le travail comme fondateur de la valeur dès 1691. Il convient alors de forcer au travail et de combattre l'oisiveté pour le bien commun. Et en lien avec une vision mécaniste qui émerge au 17<sup>ème</sup> (et qui trouvera une apogée avec les travaux des physiologistes du travail, et en particulier en 1923 avec le « *moteur humain* » écrit par J. Amar), on cherchera à l'optimiser et à l'économiser. Le travail est donc de plus en plus compris comme un facteur de production qu'il convient de rationaliser. Et A. Smith avait défendu dès 1776 les vertus de la division du travail, réduisant le social à des contrats (et à leurs corolaires marchands). Ce qui n'est pas sans questionner des enjeux relatifs à la juste distribution de la richesse produite.

Simultanément émergeront des questions relatives à la subordination. Du fait du capital et de la division du travail, se met en place la forme dominante des « relations de travail » : le salariat et l'emploi (et ses corolaires : le contrat de travail, le temps de travail, etc.), ainsi que les liens hiérarchiques et les contraintes (le salariat étant une mise à disposition de sa force de travail par le salarié durant un temps donné). Ces relations de travail, marquées d'interrogations relatives à la condition sociale, donneront lieu à partir du 19<sup>ème</sup> à tout un ensemble de régulations jugées nécessaires pour faire face à des relations de subordination très déséquilibrées entre les détenteurs du capital et les ouvriers détenteurs de leur seule force de travail. Ces régulations, qui ont donné forme au code du travail, sont au cœur du droit social et du travail.

Il faudrait évidemment beaucoup plus de place pour traiter cette histoire de la pensée et de la fabrication socio-historique du travail contemporain, qui n'est d'ailleurs pas figée. On pourra se rapporter à Navialle (2011). Mais cette très brève évocation permet de dessiner des dimensions très structurantes des situations de productions actuelles. Et des débats qu'y mènent les ergonomes : la division du travail (qui est au cœur du taylorisme), le gaspillage

(central dans le *lean production*) ou la prescription (indissociable des questions de subordination), par exemple.

### **Le travailler comme expérience humaine**

Tout autre est la focale du *travailler*, c'est-à-dire du travail comme activité et comme dimension anthropologique qui caractérise des modes d'interactions de l'humain avec son environnement. Selon cette acception, entre autre promue par Marx, le travail humain se caractérise par les rapports que l'Homme entretient avec la nature pour satisfaire des besoins utiles à la vie: se nourrir, se soigner, se vêtir, etc. *Travailler* en ce sens (qui est aussi celui des théories historico-culturelles de l'activité), c'est mettre en œuvre des ressources matérielles et immatérielles pour donner forme et faire avec un objet (la pâte que pétrit le boulanger, la plante que cultive le paysan) afin de satisfaire des besoins ou des utilités.

Entendu en ce sens, le *travailler* s'inscrit certes dans un contexte historique et social, mais ce n'est pas pour autant le propre de l'Homme moderne. Il s'agit d'une dimension anthropologique, d'une expérience humaine dans laquelle se construit quelque chose d'essentiel de la vie en société. Il existe donc une centralité de l'expérience du travail dans la vie humaine. D'abord, travailler est un facteur très structurant de l'identité et des compétences. Une expérience de travail positive est un facteur de développement irremplaçable, et une source de profonds dysfonctionnements lorsqu'elle est négative. S'y joue donc quelque chose pour le travailleur qui est en lien avec lui-même. Deuxièmement, l'activité de travail est finalisée, elle est action non seulement *avec* le monde, mais aussi *dans* le monde. Se pose donc la question pour celles et ceux qui travaillent de leur contribution utile au monde. Troisièmement, le travailler comme activité finalisée questionne inévitablement la contribution faite à la collectivité, et la place occupée parmi les autres. « *L'analyse du travail* », menée du point de vue de l'activité, témoigne toujours de la présence vivante (et sous des formes chaque fois renouvelées) de ces trois ressorts du *travailler*.

Là encore, il faudrait développer cette thèse de la *centralité* qu'occupe le travailler dans la vie humaine, ainsi que les enjeux politiques et anthropologiques qui lui sont associés.

### **L'ergonomie, à l'interface entre le travail et le travailler**

Mais il est évident que les tensions sont fortes entre la construction socio-historique du *travail* et le *travailler* comme expérience humaine. L'écart entre *travail prescrit* et *travail réel* doit être interprété dans ce cadre. Le travail prescrit, est en effet une actualisation dans une situation singulière de la forme contemporaine du *travail*. Mais l'écart entre le travail prescrit et le travail réellement effectué témoigne que, dans le *travailler*, le ou les travailleurs questionnent et redéfinissent le travail prescrit à partir de leurs propres expériences.

Entre le *travail* et le *travailler*, entre le régime socio-historique du *travail* et l'épaisseur du *travailler* (dans le rapport à soi-même, à la contribution utile au monde, et à la place occupée parmi les autres), il existe en fait débats, tensions, et souvent conflits de normes et de valeurs. L'ergonome y est inévitablement confronté. « *L'intervention ergonomique* » consiste à assumer la tension, à instruire les débats dans leurs épaisseurs techniques, sociales et politiques. L'ambition est de contribuer à l'écriture du *travail*, à sa définition et à sa conception, en prenant soin du *travailler*. (Guérin & Coll., 2020).



Guérin, F., Pueyo, V., Béguin, P., Garrigou, A., Hubault, F., Maline, J., Morlet, T. (2021). *Concevoir le travail, le défi de l'ergonomie*. Octarès, Toulouse.

Lavialle, C. –coord.– (2017). *Le travail en question, XVIIIe-XXe siècle*. PUF, Coll. *Perspectives historiques*.



*Tâche et activité. Intervention ergonomique. Sens du travail. etc.*

Pascal Béguin<sup>1,2</sup>, Jeanne Robert<sup>2</sup>, Constance Ruiz<sup>2</sup>

(1) Institut d'Etude du Travail de Lyon, (2) UMR 5600 Environnement, Ville, Société

**Pour l'adresse destinée à Dunod :**

Institut d'Etudes du Travail de Lyon (IETL)

86 rue Pasteur -

F69365 Lyon Cedex 07